

À moins d'un revirement de dernière minute, le Montréalais Abousfian Abdelrazik n'embarquera pas, ce vendredi 12 juin, à Khartoum dans un vol à destination de Montréal via Dubaï, comme prévu, et ce malgré un récent jugement ordonnant au gouvernement fédéral de le rapatrier.



Partira, partira pas ? Décalage horaire oblige, au moment d'écrire ces lignes, le 11 juin, Abousfian Abdelrazik devait déjà se résigner à passer encore de longues journées et autant de nuits dans l'ambassade du Canada à Khartoum, où il est réfugié depuis plus d'un an.

Son avocat, Yavaar Hameed, ne baignait pas vraiment dans l'optimisme à quelques heures de cette échéance lorsque joint par RueFrontenac.com.

«Étant donné que, selon l'ordonnance de la Cour fédérale, le gouvernement est supposé de nous informer avant de faire son rapatriement, il me semble qu'il n'y a pas assez de temps pour effectuer les démarches nécessaires d'ici son vol de demain matin (vendredi).»

Sa collègue Audrey Brousseau s'est entretenu jeudi matin par téléphone avec leur client. Dans le doute, celui-ci a «quand même parlé avec des membres de sa famille du Soudan pour leur dire au revoir, et nous a transmis un message pour sa famille du Canada, et ses supporters, qu'il espère revoir bientôt.»

Sur une liste noire

Cette incertitude met en colère Émilie Breton, porte-parole du [Project Fly Home](#) : «Il a déjà son billet en poche, pourquoi persister sur cette voie et le laisser ainsi là-bas ? Tôt ou tard, il devra revenir au Canada. C'est injuste.»

Project Fly Home est une coalition de 250 personnes qui se sont cotisées pour amasser près de 10 000 \$ afin de payer les frais de retour du Canadien d'origine soudanaise. On y retrouve beaucoup d'enseignants, des artistes, activistes, etc. Certains ont offert jusqu'à 400 \$.

Écrit par Fabrice de Pierrebourg

Jeudi, 11 juin 2009 17:08 - Mis à jour Jeudi, 11 juin 2009 18:44

Le problème d'Abousfian Abdelrazik, c'est qu'il figure depuis juillet 2006 sur une liste noire des Nations unies d'individus qui seraient liés à la mouvance Al-Qaïda. Cette inscription le rend de fait interdit de vol, sauf pour rentrer dans son pays.

Le Montréalais avait tenté un premier retour au pays auprès des siens le 3 avril dernier. Il avait son billet d'avion en poche. Mais au dernier moment, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a refusé de lui émettre un passeport d'urgence parce qu'il le considère comme une menace à la sécurité nationale. Ce qui ne l'empêche pas de séjourner au milieu des diplomates canadiens dans l'ambassade de Khartoum.

Le gouvernement blâmé sévèrement

Mais le 4 juin dernier, dans un jugement aussi étoffé que dévastateur, le juge Russel Zinn de la Cour fédérale ordonnait au gouvernement de lui délivrer un document de voyage et de le rapatrier sous escorte dans un délai maximum d'un mois. Le Montréalais doit aussi se présenter devant lui le 7 juillet prochain à 14 heures.



Abousfian Abdelrazik a peu de chances d'embarquer le 12 juin dans un avion à destination de Montréal.

Depuis, les supporters du Montréalais ont multiplié les opérations et manifestations afin d'accélérer le processus de retour. Sur son site web, Irwin Cotler, député libéral de Mont-Royal et ex-ministre de la Justice du Canada, déplore que Abdlerazik soit «coincé dans une spirale kafkaïenne».

«Il n'y a rien dans les faits ou selon le droit qui justifie qu'on refuse à ce citoyen de rentrer au Canada. Bien que le gouvernement n'offre aucun motif légitime pour ce faire, il continue de lui refuser le renouvellement de son passeport. M. Abdelrazik a le droit de rentrer chez lui, comme tout Canadien.»

Écrit par Fabrice de Pierrebouurg

Jeudi, 11 juin 2009 17:08 - Mis à jour Jeudi, 11 juin 2009 18:44

Un jugement scruté à la loupe

Au bureau du ministre Lawrence Cannon, leur bête noire, on indique que le jugement est toujours en phase d'analyse au sein du ministère de la Justice. Impossible de savoir pour le moment si le ministère des Affaires étrangères va remettre demain à Abdelrazik un passeport d'urgence, attendre encore ou bien porter le jugement en appel.

Abousfian Abdelrazik a été arrêté et emprisonné à deux reprises à Khartoum depuis 2003, alors qu'il avait entrepris de retourner dans son pays natal afin de rendre visite à sa famille. Ses avocats et le juge Zinn rendent d'ailleurs le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) en partie responsable de ses malheurs. Ce que l'organisme fédéral [nie](#) énergiquement.